

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Le Prêtre et la Question Sociale 345.—Les deux églises canadiennes de Détroit 347.—Apostolat de la Prière 348 —La Royauté Pontificale 349.—Manuel du jeune médecin catholique 350.—Bibliographie 350.—Vient de paraître 351.—Nouvelles Religieuses 352.

Le Prêtre et la Question Sociale.

M. Claudio Jannet a exposé, il y a quelques mois, dans une causerie intime, les raisons qui devraient engager les membres du clergé à étudier la science sociale. Cette étude s'impose d'autant plus, que les masses populaires n'acceptent plus aujourd'hui comme autrefois, sans trop raisonner, la direction que leur donnent les classes supérieures. Nous sommes à une époque où, selon une judicieuse réflexion de Mgr Spalding, tout se fait par des actions réfléchies.

En effet le plus humble des travailleurs raisonne sur sa situation. Il est donc très utile que le prêtre prenne l'habitude d'observer les faits économiques dont il est le témoin, et se rende un compte exact des préoccupations que la conquête du pain quotidien cause à la grande majorité des hommes. Son influence en sera bien plus grande, et il est sûr de ne pas descendre

sur un terrain qui n'est pas le sien, puisque St-François-Xavier recommandait instamment cette pratique à ses missionnaires.

C'est à la religion et à la philosophie à donner à l'économiste les notions premières sur la fin de l'homme, sur la valeur de la vie et sur le respect de la personnalité humaine. La philosophie fournit les critères auxquels il faut rapporter les observations sociales, et seules les grandes époques du passé peuvent nous communiquer le souffle chrétien intérieur, d'où sont sorties les confréries franciscaines et dominicaines qui furent l'âme des corporations ouvrières.

Quant à la question sociale, telle qu'elle se pose actuellement partout, dit M. Claudio Jannet, elle est la résultante des cinq faits suivants :

1^o L'énorme accroissement des populations en ce siècle-ci ; 2^o l'augmentation notable des consommations populaires ; 3^o la concentration des populations dans les villes ; 4^o la nature du travail auprès des machines, qui constitue une sorte de servage matériel ; 5^o enfin et pardessus tout la diminution de la foi religieuse qui fait que l'ouvrier n'admet plus l'inégalité des conditions, et que le riche devient de moins en moins charitable.

S'appuyant sur l'étude approfondie qu'il a faite du moyen âge et de l'ancien régime,

l'éminent économiste a insisté fortement sur ce dernier fait. Il a prouvé que nos pères donnaient plus et mieux que nous, que la législation favorisait le développement des patrimoines collectifs, des œuvres pies, des fondations et des fonds de corporations qui soutenaient les faibles dans le combat pour la vie. Par ses confiscations, la Révolution a détruit cet admirable équilibre, et il faut maintenant aller aux États-Unis, et au Canada, ajouterons-nous, pour trouver des lois favorisant la conversion, par la charité et la liberté, de propriétés privées en propriétés publiques.

Pour lutter contre les maux qui troublent si gravement la société moderne, il faut faire appel à l'action de l'État dans son domaine légitime, et au patronage des chefs et des propriétaires d'industrie. M. C. Jannet a indiqué en passant quelle devait être en France l'action de l'État qui, au reste, doit être la même partout, en présence du même état de choses. Il doit réprimer les manifestations du mal, par exemple, empêcher l'exploitation industrielle de la femme et de l'enfant, et surtout faire observer le repos de dimanche. Mais il ne faut pas demander à l'État de changer l'ordre économique, ni de créer une organisation sociale nouvelle. L'expérience du passé prouve que les interventions de l'État, en ce sens, ont généralement été malheureuses. Par conséquent, il faut se garder de faire entrer obligatoirement les citoyens dans des cadres légaux, et les laisser plutôt se grouper librement, suivant leurs affinités morales, dans des associations spontanées, inspirées par la religion et dirigées par le clergé.

M. Claudio Jannet attend l'apaisement de la question sociale de l'action de l'Église réchauffant la charité, et d'une intervention plus grande des membres du clergé dans la vie du peuple.

Le Pape et les évêques, par leur enseignement dogmatique, fixent les règles de la morale sous lesquelles l'activité économique doit se déployer. Mais, de plus, il est à souhaiter que le prêtre s'associe aux œuvres

de bien public de son pays et se mêle étroitement à la vie sociale. Partout le prêtre, avec la supériorité de son instruction et l'autorité de son désintéressement, peut et doit être le premier citoyen de la démocratie. C'est ce qu'il fait en Irlande, dans certaines provinces de l'Allemagne du Nord, mais surtout aux États-Unis et au Canada! Là, les curés président aux sociétés de secours mutuels, aux banques populaires, à la colonisation, comme exemple, M. Claudio Jannet cite le nom du curé Labelle, le plus grand colonisateur de son pays, et lui paie un juste tribut d'éloges. Partout le prêtre est le meilleur représentant des intérêts populaires. Il est bon qu'il partage vivement les aspirations des populations au milieu desquelles il vit, car, en passant par lui, leurs revendications s'harmoniseront mieux avec les exigences de la justice.

Le *Moniteur de Rome* termine ainsi cette analyse qui lui est empruntée: " Cette conférence si pratique de l'éminent économiste de France répond à un besoin et aux vœux de Léon XIII, qui a encouragé ces nobles études. Dans plusieurs séminaire, des cours spéciaux traitent ces matières. En Allemagne, en Belgique et dans d'autres pays, des théologies morales donnent une large place à ces questions contemporaines.

Le prêtre est et doit être l'homme de son ter ps et de son pays.

La question sociale est une des premières préoccupations des esprits; le prêtre ne saurait donc y rester étranger. " Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, et c'est de sa bouche que l'on recherchera la connaissance de la loi " (Mal. II. 7.). On a sans doute remarqué que M. Claudio Jannet signale à l'admiration générale, sur ce point en particulier, le clergé irlandais et américain et le curé c. r. lien. Nous pouvons parler de l'action de ce dernier en connaissance de cause, et certes il mérite au plus haut degré le tribut d'éloges que lui décerne, dans la personne du Révérend M. Labelle, l'éminent économiste français. Nulle part, en effet, le prêtre

n'est davantage l'homme de son temps et de son pays; et jamais, à aucune époque de notre h^{is}toire, il n'a cessé un seul instant d'être le premier citoyen des populations au milieu desquelles il vit. Le curé canadien a toujours été et est encore l'apôtre le plus actif de la colonisation. Il est le fondateur de la plupart de nos cercles agricoles et de nos sociétés d'agriculture. Il est le chapelain, et le directeur principal de toutes les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels. Il contribue largement au succès de toutes les entreprises et améliorations publiques, si quelque fois il lui arrive de n'en être pas le promoteur. Il a semé à pleines mains sur toute la surface de notre pays, les collèges, les couvents et les écoles, qu'il continue à diriger, après les avoir créés. Il est encore dans tout ordre de choses, le grand conseiller des populations qui le respectent et le vénèrent, non seulement à cause de son caractère sacré et de sa haute supériorité intellectuelle, mais aussi parce qu'ils le savent dévoué et désintéressé jusqu'à l'héroïsme. Nous n'avons donc pas exagéré en disant que le prêtre n'est nulle part plus qu'ici l'homme de son temps et de son pays, et qu'il peut difficilement se mêler plus étroitement à la vie sociale qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. Par conséquent l'appel de M. Claudio Jannet ne s'adresse pas au curé canadien.

Si nous avons cru devoir mettre les paroisses de M. Jannet sous ses yeux, c'est afin qu'il se rende compte davantage de la beauté et de la grandeur de son rôle; c'est afin qu'il n'oublie pas que les intérêts bien entendus de notre religion et de notre nationalité exigent qu'il soit toujours le premier citoyen. Cet état de choses a fait notre bonheur, comme le divorce entre le clergé et les masses populaires de certains pays a engendré les maux qui étouffent ces dernières.

Sachons donc, nous curés canadiens, conserver la seule place qui nous convienne, et ne reculons jamais, ni devant les sacrifices qu'elle impose, ni devant les déboires

qu'elle occasionne quelquefois. Sachons, quand il le faut, oublier le présent pour ne songer qu'à l'avenir.

—o—

Les deux églises canadiennes de Détroit.

Sur les dix églises catholiques que compte la florissante ville de Détroit, les Canadiens en possèdent actuellement deux: les églises Sainte-Anne et Saint-Joachim.

Sainte-Anne a été, jusqu'en 1875, la seule paroisse canadienne de Détroit, et son église suffisait pleinement aux besoins de la population. Mais l'immigration des Canadiens fut si considérable, de 1866 à 1875, qu'il fallut nécessairement songer à la création d'une nouvelle paroisse, et à l'érection d'une seconde église.

Cette paroisse dont le titulaire fut d'abord le Sacré-Cœur auquel fut substitué, en 1882, celui de Saint-Joachim, comprenait toute la population à l'est de la rue Riopel jusqu'à Connor's Creek.

L'humble chapelle en bois élevée sur l'avenue Campeau, et dédiée au culte le 11 juin 1875, devint bientôt trop petite pour la population qui ne cessait d'augmenter. La paroisse fit alors l'acquisition d'un terrain au coin des rues Dubois et Fort, et construisit l'église actuelle qui a coûté \$45,000, et où se font les exercices du culte depuis le 13 juin 1886.

Le premier curé de la paroisse Saint-Joachim fut le Rév. M. Laporte, du diocèse de Montréal. Il occupa le poste de 1875 à 1886, époque à laquelle il fut remplacé par les RR. PP. du Saint-Eprit.

Le R. P. Michel Dangelzer assisté du R. P. Meyer est actuellement recteur de cette Congrégation florissante. On vante le dévouement du R. P. Dangelzer, et on dit qu'il est un véritable père pour nos compatriotes, obéissant en cela aux recommandations du dernier Concile de Baltimore, il a doté la paroisse d'une école où les enfants peuvent apprendre à la fois le français et l'anglais, et qui ne la cède en rien aux fondations américaines du même genre.

Quant à l'église Sainte-Anne, elle a été reconstruite en 1887, et passe pour une des plus belles du Michigan. Cette paroisse est actuellement desservie par les RR. PP. Basiliens qui ne négligent rien de ce qui peut promouvoir les intérêts spirituels de leurs ouailles.

Les Canadiens de Détroit sont évidemment, sous le rapport religieux, dans une position qui ne laisse rien à désirer ; et il dépend d'eux de rester aussi canadiens et catholiques que leurs compatriotes du Canada. Qui sait si cette ville fondée, en 1700, par un français, et qui a été longtemps française, ne le redeviendra pas dans un avenir assez rapproché ?

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGNE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour juillet 1889

Désignée par Son Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande et, bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

LES CONFESSEURS ET DIRECTEURS D'ÂMES.

Après avoir indiqué, dans sa dernière Encyclique, plus d'un remède efficace à ces trois concupiscences qui poussent aujourd'hui si violemment les hommes à toutes les dégradations, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII poursuit en ces termes : " C'est le moment de tourner de votre côté Notre pensée et Notre parole, ô vous que DIEU, en vous conférant ses divins pouvoirs, s'est choisis pour coadjuteurs dans la dispensation de ses mystères.

" Si l'on recherche, en effet, les moyens d'assurer le salut public aussi bien que le salut privé, il n'est pas douteux que c'est le clergé qui peut avoir sur l'un et sur l'autre la plus sérieuse influence. " Mais où s'exerce plus immédiatement et plus fortement cette influence décisive ? C'est—on n'en peut douter—dans la confession et dans la direction des âmes.

Deux sublimes pouvoirs, le jour de son ordination, furent communiqués au prêtre : faire descendre DIEU jusqu'aux âmes, faire monter les âmes jusqu'à DIEU ; et cette

ascension, c'est surtout comme confesseur et directeur, qu'il appartient au prêtre de la mener à bon terme.

Il doit d'abord, au tribunal de la pénitence, conduire les âmes jusqu'à cette effusion incomparable du sang et de la grâce de JÉSUS-CHRIST qui se nomme l'absolution sacramentelle.

C'est à lui ensuite de les diriger, de les pousser (*compelle intrare*), aussi nombreuses que possible, au sacré banquet de l'Eucharistie ; et, selon le vœu du Concile de Tronte, cette communion au corps et au sang du Christ devrait, en nos temps de persécutions et de tempêtes, devenir, grâce aux directeurs d'âmes, aussi fréquente qu'aux jours de la primitive Église.

Le directeur doit enfin, comme l'Ange du Seigneur, conduire les âmes jusqu'au salut éternel, auquel toutes sont conviées ; et même il doit les mener jusqu'à la perfection particulière à laquelle chacune est destinée par la vocation divine : " Soyez parfaits, dit le Sauveur, comme votre Père céleste lui-même est parfait."

Mais, hélas ! qu'ils sont nombreux et formidables, aujourd'hui, les obstacles qui s'opposent à la salutaire action des directeurs d'âmes ; et comme, pour les surmonter, devraient abonder en chacun d'eux les qualités maîtresses d'un bon directeur : la sainteté personnelle, la science pratique, le zèle ardent !

Or, ces qualités, le directeur ne saurait les puiser avec plénitude que dans le Cœur adorable de Jésus, modèle de toute sainteté, source de toute science, foyer de tout zèle. C'est donc l'intérêt commun de tous les chrétiens d'obtenir, par leurs ferventes prières, que les confesseurs et directeurs se mettent de plus en plus, aujourd'hui, en communication intime et constante avec ce Cœur divin qui a tant aimé les âmes.

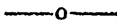
Alors, et alors seulement, " un charbon pris dans ce brasier céleste, venant purifier et enflammer leurs lèvres, ces envoyés de DIEU parleront aux âmes un langage pro-

pre à éclairer leurs ténèbres et à réchauffer leur glaciale indifférence." (P. Ramière, *Apostolat du sacré Cœur*, tome II, page 251.)

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour ceux de vos prêtres qui ont charge de traiter les âmes et de les diriger, afin qu'ils s'inspirent à votre école des sentiments que réclame leur délicate et sublime mission.



La Royauté Pontificale.

Que faut-il penser de la royauté pontificale, aujourd'hui, plus que jamais, objet de tant de contradictions et en même temps de tant de vénération? Résumons en quelques mots ce que l'histoire en dit, et nous aurons répondu à cette question.

1o Pas de souveraineté au monde plus *légitime dans sa source*. L'empereur Constantin fut le premier créateur du patrimoine de Saint-Pierre, que les donations spontanées de Pépin, Charlemagne, Lothaire, Henri et la princesse Mathilde viennent tour à tour agrandir. Les Pontifes n'eurent qu'à accepter, et refusèrent souvent.

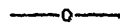
2o Pas de souveraineté plus *vénérable par son antiquité*. Elle comptait déjà quatre siècles quand Clovis fonda l'empire des Francs; dix, quand Guillaume le Conquérant établit en Angleterre la maison des Rois anglo-normands; douze, quand la maison de Hapsbourg a été élevée sur le trône d'Allemagne; seize, quand la maison de Romanoff était appelée au trône de Russie; dix huit, quand Napoléon Bonaparte prit sur l'autel de Notre-Dame la couronne de France. Dynastie vénérable qui compte déjà deux cent cinquante-neuf Princes électifs, plus à elle seule que toutes les dynasties ensemble de l'Europe.

3o Pas de souveraineté *plus noble dans la fin qu'elle se propose*. Comme tous les bons princes, les Pontifes romains s'appliquent d'abord à faire régner la religion, l'ordre, la paix, la justice et le bien être qui rendent les peuples heureux. Mais ils ont encore un but plus élevé: la propagation de la foi, le salut du genre humain, l'exultation de l'Église, et par là même le règne de Dieu sur la terre.

4o Pas de souveraineté *plus douce et plus paternelle, plus accessible à tous*. Elle est à l'image de la royauté du Christ, qui a dit: "Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur."

Fils d'un charpentier comme Grégoire VII, ou fils d'un pâtre comme Sixte-Quint, vous ceindrez la tiare si Dieu vous a destiné à être le pilote de l'Église, toujours conduite par sa main.

5o Pas de souveraineté *plus illustre dans l'histoire*, malgré le peu d'étendue de ses domaines. Il n'est pas une grandeur qu'elle ne puisse revendiquer. Grandeur de toutes les vertus, grandeur du génie, grandeur des actes souverains qui retentissent d'un pôle à l'autre; luttés contre les invasions du mal, de l'esclavage, de l'ignorance, de la barbarie et de tous les fléaux; victorieux sur le monde païen et barbare, sur les hérésies et les schismes; et les grandes vérités sur lesquelles repose l'existence religieuse et sociale du genre humain, c'est encore elle qui les a sauvées du naufrage. Voilà ce que l'histoire impartiale dit de la souveraineté pontificale, ce que le Pape a fait dans le passé, ce qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il fera jusqu'à la fin des siècles. Il pourrait encore faire davantage, si les pays catholiques l'accablèrent comme *Président d'honneur*, et si les rois et les peuples avaient la sagesse de le choisir comme *arbitre et médiateur universel*. Qui ne voit, par cette énumération, les avantages inappréciables de l'indépendance de la Papauté, et combien cette question intéresse nécessairement tout le monde?



Manuel du jeune médecin catholique.

LE BAPTÊME (1)

17. Le baptême étant un sacrement de nécessité absolue, le médecin doit faire tout son possible pour qu'aucun enfant ne soit privé de ce bonheur.

18. Par conséquent il *doit* savoir exactement *quand, comment et à qui* il doit l'administrer.

19. Le médecin ne *doit* baptiser que quand il y a danger *imminent*.

20. Celui qui baptise *doit* verser *lui-même* l'eau sur la tête de l'enfant et dire *en même temps* : " Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit." Les deux conjonctions *et* ne doivent pas être omises.

22. Celui qui a été baptisé sur une autre partie que la tête, doit être baptisé de nouveau sous condition sur la tête, si c'est possible.

23. Toute *eau naturelle* est la matière du baptême. En l'absence d'eau pure on peut se servir, au moins sous condition, d'eau mêlée de quelque substance qui n'en altère point la nature ; par exemple, du thé, du café, de la tisane ou du bouillon faible, de la vase très claire, de l'eau salée ou mirérale. Mais jamais on ne peut baptiser avec du vin, du lait, des essences, de la salive, de l'urine, du sang.....

24. Il faut que l'eau soit en quantité suffisante pour *couler*. Deux gouttes ne suffisent point. Plusieurs doigts trempés dans l'eau peuvent en déverser une quantité suffisante.

25. Il faut que l'eau touche la peau. L'on doit donc écarter préalablement les matières grasses ou étrangères qui se trouvent sur la peau ; pour cela il convient d'abord de verser un peu d'eau que l'on frotte avec le doigt sur la peau sans rien dire, puis on verse de nouveau l'eau en prononçant la formule.

(1) Nous avons cru devoir omettre les paragraphes 11, 12, 13, 14, 15, 16, 21, 26, 27 et 28, qui ne peuvent, généralement parlant, intéresser nul autre que le médecin.

29. Le médecin qui est certain d'avoir baptisé valablement doit en donner un certificat par écrit, afin que cet enfant ne soit pas baptisé de nouveau. S'il a quelque doute (probabilis dubitatio, dit le rituel romain), il doit le faire connaître au curé, à moins qu'il ne soit convenu avec celui-ci que l'absence d'un certificat implique un doute sur la validité,

(A suivre)

Bibliographie

LUTGARDE, LA SAINTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, par un prêtre du diocèse de Malines, avec recommandation de Son Em. le Cardinal-Archevêque.

Un vol. in-16 de vii.-150 pages.—Prix broché, fr. 1-00. Edition avec encadrements rouges, fr. 1-50.

La dévotion au Sacré Cœur de Jésus qui doit prendre un nouvel essor en cette année deux fois centenaire, a donné naissance au modeste ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs : *Lutgarde, la Sainte du Sacré Cœur de Jésus*.

Cette grande Sainte, la seule du Sacré-Cœur, en attendant la Canonisation prochaine, nous l'espérons, de la B. Marguerite-Marie, a été favorisée, 400 ans avant celle-ci, des révélations du Cœur de Jésus. Sa vie, pleine d'incidents prodigieux en rapport avec la foi si vive du Moyen âge, nous paraît vraiment populaire, et les nombreux miracles accomplis par son intervention doivent animer l'espérance des dévots au Sacré-Cœur, qui a fait à Lutgarde la magnifique promesse : " Je ferai du bien à ceux qui auront confiance en toi."

Aussi, l'assistance de la Sainte est surtout connue dans les maladies des yeux, parce qu'elle a été aveugle pendant 11 ans, et dans l'heureuse délivrance des mères chrétiennes.

Pour le spirituel, c'est une patronne pour la vocation, et à ce titre, comme à beaucoup d'autres, elle doit être proposée, comme modèle, aux jeunes gens, et "sa vie" convient parfaitement pour être distribuée en prix dans les pensionnats et autres établissements religieux.

On verra quels rapports a eus Ste Lutgarde avec les œuvres et dévotions de notre temps : l'œuvre de la Ste Face, et l'œuvre des Eglises pauvres, par exemple.

La division de l'ouvrage et les pratiques et prières ajoutées en font un très édifiant mois du Sacré-Cœur.

Ajoutons que l'exécution typographique fait de ce volume une véritable œuvre d'art et qu'il se vend au profit de la restauration d'un sanctuaire du Sacré-Cœur, l'église de Perwez (Brabant). Un pèlerinage solennel, à l'occasion du cinquantième anniversaire du culte du Sacré-Cœur (1839-1889) aura lieu dans cette église le 16 juin prochain. On y fera la Consécration des familles au Sacré Cœur de Jésus, en union avec celle de Montmartre le 20.

Puisse le Sacré-Cœur être glorifié comme il le mérite, à cette occasion, par l'intercession de N.-D. du Sacré-Cœur, de St Joseph, l'ami du Cœur de Jésus, ainsi que de sainte Lutgarde.

Cet ouvrage est publié par la Société S. Jean l'Évangéliste, (DESCLÉE, LEFEBVRE et Cie, Avenue de Maire, Tournai, Belgique) et se vend chez les principaux libraires catholiques.

NECROLOGIE.

M. l'abbé Provençal (1) (Joseph-André) curé de Saint-Césaire, vient de mourir à l'âge de 72 ans.

Né au Château-Richer le 30 novembre 1817; ordonné à Montréal le 23 décembre 1843 et vicaire à S. Joseph de Chambly, il devint curé de Ste-Victoire de Richelieu, en 1846, de SS. Judes et Barnabé en 1847, et de Saint-Césaire en 1850.

(1) Laurent dit Provençal.

Vient de paraître :

Vita D. N. Jesu Chrsti Monotessaron
Evangelicum

quod ex quatuor evangelistarum verbis ad unum mysterium pertinentibus, pro sacrarum meditationum materia, in singulos anni dies contraxit ac distribuit R. P. Georgius Hesper S. J.—Novissime edebat adjunctis in adjumentum meditantis sententiis Patrum P. Jacobus Brucker, Societatis Jesu Presbyter.—Tournai, Société de S. Jean l'Évangéliste, Desclée, Lefebvre et Cie, Editeurs Pontificaux, 1889.

Voilà un livre excellent, plein de suc et de moelle, qui offre à la piété l'aliment le plus substantiel comme le plus savoureux, bien digne de devenir le manuel des chrétiens d'élite qui ont l'usage de la méditation journalière, et principalement des prêtres. Composé par le P. Hesper, célèbre Jésuite allemand, et mis au jour en 1657, il n'a cessé d'être réédité depuis deux siècles, au grand profit des âmes. Pour le faire apprécier, il suffit d'en indiquer la matière et la méthode. La matière en est l'Évangile, tout l'Évangile, distribué en 365 méditations, mais l'Évangile disposé en un corps de doctrine et présentant toute la sublime synthèse du christianisme. Chaque méditation, avec ses trois points fournis par le texte sacré, forme un sujet complet où l'intelligence et le cœur trouvent abondance de lumière et de force.

A cette œuvre si ferme du P. Hesper, le P. Jacques Brucker, son savant et moderne éditeur, apporte un perfectionnement qui en double le prix. Il fait suivre chaque point des méditations de quelques sentences des saints Pères, brèves, claires, pleines de sens et de piété, qui commentent les paroles évangéliques et ouvrent un vaste champ à la réflexion ou à la contemplation. On dirait une vaste chaîne de St. Thomas d'Aquin, à laquelle du reste la plupart de ces sentences ont été empruntées.

L'ouvrage se termine par de précieuses et courtes indications sur la manière générale de méditer les mystères de N. S. J. C., puis sur la manière spéciale de méditer ses miracles, ses paraboles, ses préceptes et ses conseils, sa passion et sa résurrection.

Ce livre si volumineux et si plein de choses, qui n'est en définitive que l'Évangile et le résumé fidèle de la doctrine des

Pères, est d'ailleurs magnifiquement imprimé par la société de St. Jean l'Évangéliste de Tournai. De lui, ce semble, plus que de tout autre, on peut dire sans crainte aux fidèles et aux prêtres : *Tolle, lege, meditare.*

Prix broché : frs. 2.75.

Le même, avec encadrement rouge. Prix broché : 3.50.

— o —

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—

RIMOUSKI.

—

M. l'abbé C. P. O. Bernier, du Séminaire de Rimouski, a été ordonné prêtre, le 2 juin courant.

—

QUÉBEC.

—

MM. les abbés Cloutier et Bourassa ont été ordonnés prêtres, le 23 juin courant, à St Joseph de Lévis, par S. E. le cardinal Taschereau.

—

MANITOBA.

—

Le 16 juillet prochain, soixante onzième anniversaire de l'arrivée de Mgr Provencher à la Rivière Rouge, s'ouvrira à S. Boniface un concile provincial.

Le concile sera présidé par S. G. Mgr Taché, archevêque de S. Boniface.

Les évêques tenus d'y assister, sont : Mgr Grandin, évêque de S. Albert depuis 1871 ; Mgr Faraud, vicaire apostolique d'Athabaska. Mackenzie, depuis 1864 ; Mgr Clut, auxiliaire de Mgr Faraud, depuis 1867 ; Mgr Durieu, coadjuteur de Mgr d'Herbomez, depuis 1875. Mgr d'Herbomez, vicaire apostolique de la partie de la Colombie Anglaise qui est sur le continent, ne pourra s'y rendre, pour raison de santé.

—

TROIS-RIVIÈRES.

—

Dimanche, à St.-Maurice, M. J. N. Désilets, a été ordonné prêtre.

ROME.

—

Le jour de l'ascension, N. T. S. P. le Pape a promulgué solennellement les trois décrets confirmant les décisions de la S. C. des Rites, à savoir que l'on peut procéder sûrement à la béatification des deux martyrs français : le Vénérable Perboyre, martyrisé en Chine, et le Vénérable Chanel, premier martyr de l'Océanie, et qu'il y a lieu de tenir pour authentiques les deux miracles opérés à l'intercession du Vénérable Ancina, évêque de Saluces.

La S. C. des Rites, dans une séance tenue le 25 mai, a décidé de demander un supplément d'informations et de nouveaux documents, avant de se prononcer sur la double supplique dont elle a été saisie relativement à la reconnaissance du fait de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes et à la concession d'un office propre, destiné à en célébrer la mémoire.

—

OTTAWA.

—

Samedi, 15 juin, dans la Basilique d'Ottawa, ont été ordonnés prêtres : MM. O. Boulet, J. B. Tremblay et L. A. Corbeil, de l'archidiocèse d'Ottawa ; J. Portelance, J. Maloney, L. Farreau, A. Naessens, J. B. Dorais, A. Coutlée, O. M. I. ;

Diacres : MM. M. Garrow, de l'archidiocèse d'Ottawa ; E. Desroches et B. Campeau, O. M. I. ;

Ordres mineurs : J. Gascon et Alex. Motard, de l'archidiocèse d'Ottawa ; et M. Desjardins, A. D. Chèvres, J. Bugnard, P. Vallée, O. M. I. ;

Tonsurés : MM. J. Foley, J. Leclerc, A. Myrand, O. Lemay, J. Lortie, de l'archidiocèse d'Ottawa ; D. Dubois, C. Derveindt, P. Deguire, B. McAvenue, A. Guertin, A. Lamothe, E. Jeannotte et O. Martin, O. M. I.

— o —